



## EXPLOSIIF: LA DUPLICITÉ DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL!



Luc Bardet  
Président de l'Association  
"Stop contournement!"

### ÉDITORIAL

#### Chères amies, chers amis,

Cette newsletter très dense mérite votre attention: elle contient des informations importantes pour notre lutte. Je suis à votre disposition pour toutes questions y relatives.

Le 17 février s'est achevée la consultation de la révision du Plan directeur cantonal (PDCant) – un plan qui régira durant des décennies le développement des infrastructures fribourgeoises, contournements compris.

Nous avons étudié la fiche P 0412 (contournement de Romont) et transmis au SeCA nos critiques – que vous pouvez télécharger [ici](#) ou en photographiant le code QR ci-contre.

Nous ne sommes pas seuls à critiquer: Ecoforum (voir page 2) blâme vertement le PDCant et surtout ses lacunes en matière de coordination et d'étude d'impact pour les contournements. – Donc, la lutte continue! Et, comme vous le savez:

**Ensemble, nous vaincrons!**

Amicalement vôtre

Luc Bardet

### ALERTE! UNE PHRASE SÈME L'ÉMOI!

Dans la fiche P 0412 dédiée au contournement de Romont, un passage (légèrement raccourci ci-après) nous a fait sursauter:

"L'étude de variantes a pour objectif de définir s'il y a lieu de réaliser le segment en tranchée couverte ou s'il est suffisant de ne réaliser qu'une auge semi-enterrée ou un tracé à niveau."

Pourquoi sursauter? Parce que ce passage infirme tout ce qui a été publié sur le tracé Parqueterie – Nespresso!

### LE PROJET DÉVELOPPÉ JUSQU'ICI...

...est présenté aux pages 4 et 5 de la brochure "Stop contournement! Non au bruit qui tue!" de juillet 2021. Téléchargez cette brochure [ici](#) ou photographiez ce code QR.



Ce projet a fait l'objet d'un appel d'offres officiel en 2019. Il envisage deux variantes pour le tronçon Sud Parqueterie – Nespresso: un tracé à ciel ouvert (ou "auge semi-enterrée", selon le PDCant) et un tracé partiellement enterré.

Par contre, il n'a jamais été question d'une tranchée couverte ni d'un tracé à niveau. La duplicité se cache ici!

### LES TRACÉS INÉDITS DU PDCant

Il faut décoder la langue de bois de la fiche P 0412 pour comprendre que deux variantes supplémentaires sont en cours d'étude: la tranchée entièrement couverte et le tracé à niveau. Il y a donc désormais quatre versions de tracé sur la table pour le tronçon Sud allant de la Parqueterie à Nespresso.

- Les versions déjà connues:

- Un tracé à ciel ouvert ("auge semi-enterrée" du PDCant).
- Un tracé partiellement enterré, couvert depuis le début de la zone PPE du Pré de la Grange jusqu'à la fin de la zone villas d'En Bouley.

- Les nouvelles versions:

- Une tranchée couverte en totalité de la Parqueterie à Nespresso.
- Un tracé à niveau non couvert partant de la Parqueterie, reprenant le tracé TPF et frôlant les locatifs, PPE et villas du Pré de la Grange et d'En Bouley.

Dans "La Gruyère" du 22 février, le Conseil d'État Steiert déclare que ces quatre variantes de tracé sont possibles.

"Enfin ça bouge!" croit-on. Mais une lecture attentive révèle que cela n'est que...

### ...DE LA POUDRE AUX YEUX!

La démonstration:

- Le tracé à ciel ouvert est le seul tracé légalement, techniquement, financièrement et politiquement crédible.

- C'est la version minimale imaginée par les ingénieurs pour répondre à toutes les exigences. Mais même en respectant les normes antibruit, elle provoquera des nuisances sonores considérables dans un quartier qui ne connaît aujourd'hui que le passage de quatre rames TPF par heure.

- Le tracé partiellement enterré est handicapé par un budget dépassant la compétence financière du Grand Conseil de 40,7 millions de francs. Il sera donc soumis au

référendum financier obligatoire et devra passer en votation populaire cantonale – avec les risques de refus qu'on imagine.

- En outre, il est antisocial: il protège acoustiquement les propriétaires (Pré de la Grange et En Bouley), mais pas les locataires (Pré de la Grange).
- La tranchée couverte est une utopie à 120 mio de francs ou plus!
  - Les chances de voir cette version acceptée en votation cantonale sont extrêmement aléatoires.
- Le tracé à niveau, passant devant les rez-de-chaussée des immeubles du Pré de la Grange et d'En Bouley représente la version la moins coûteuse.
  - Toutefois, vu ses impacts sonores et visuels, cette variante semble irréaliste dans le contexte politique actuel: la Commune n'a aucun intérêt à privilégier un tracé qui ulcérerait des propriétaires qui sont aussi de précieuses électrices, de précieux électeurs et des contribuables.

#### ETRANGE: PAS D'APPEL D'OFFRES!

Ni l'étude de la tranchée couverte ni celle du tracé à niveau n'ont fait l'objet d'un appel d'offres sur SIMAP, le site obligé pour les marchés publics! Pourquoi?

#### PROCÉDURE CLÉ NON RESPECTÉE!

Dans "La Liberté" du 19 février, Ecoforum dénonce un problème de procédure: certains projets, dont celui de Romont, ont été classés dans la plus haute catégorie de coordination ("Coordination réglée") bien qu'ils ne remplissent pas les critères requis pour cette qualification.

L'Association transports et environnement (ATE) précise: "À Romont, on ne sait pas encore quelle variante sera retenue. Comment dès lors en analyser les impacts?"

Dès lors, quels arguments permettent-ils au Gouvernement d'affirmer que, même en l'absence d'analyse d'impact, la coordination est réglée – sachant que si ce n'est le cas, les autorités ne pourront pas délivrer l'autorisation de construction...?

Ecoforum demande donc au Gouvernement de "changer ses priorités, c'est-à-dire de stopper tous les développements prévus d'infrastructures routières".

#### LA COORDINATION: PAS TERMINÉE!

Pour que la coordination d'un projet puisse être considérée comme réglée même si certains aspects restent ouverts, il faut qu'il ne subsiste pas de conflits à incidence spatiale justifiant des besoins de coordination. C'est faire preuve d'une belle audace ou d'inconscience que d'affirmer qu'il n'y a plus de conflits à incidence spatiale dans le contournement de Romont...!

#### POURQUOI CETTE HÂTE SUBITE?

Le tracé Sud du contournement (Parqueterie – Nespresso) doit être coordonné avec celui du viaduc Romont – Vuisternens-devant-Romont, dont les échéances sont très serrées. Sachant qu'il devra affronter une opposition virulente au niveau du contournement, le Service des ponts et chaussées (SPC) tente de gagner du temps pour ne pas être en porte-à-faux avec le projet TPF.

#### ET L'INFORMATION DU PUBLIC?

Dans "La Gruyère" du 22 février, le Conseiller d'État Steiert déclare que les quatre variantes de tracé évoquées sont possibles.

Le 6 avril, la Commune, qui avait promis d'informer de manière conjointe les autorités, l'administration et le public sur l'évolution du projet de la route de contournement, publie un communiqué qui se contente de confirmer que le Conseil communal campe

sur ses positions et qu'il demande encore et toujours la réalisation de la variante Sud-Est! Affligeant, car c'est un projet dont le concept obsolète (il remonte à 1979) perpétue les erreurs du passé. Nous reviendrons de manière approfondie sur ce point dans notre prochaine Newsletter.

#### ON SE MOQUE ENCORE DE NOUS!

Le 10 février, "La Liberté" annonçait qu'une centaine d'habitants du quartier de la Maula avaient déposé une pétition contre un parc éolien dans le haut de la Commune. Bien qu'il n'y a aucun projet éolien en cours à Romont, le Syndic a réagi sur-le-champ par une prise de position détaillée – alors...

- ...que la Commune a débouté, il y a une dizaine d'années, une pétition contre le contournement signée par plus de cent personnes concernées et...

- ...qu'elle n'a pas réagi à une requête de l'ASC du 15 octobre dernier lui demandant de soutenir les efforts de l'ASC pour sauvegarder notre qualité de vie!

Vous pouvez télécharger cette requête de l'ASC en cliquant [ici](#) ou en photographiant le code QR ci-contre.



#### PIQUANT: LE POINT DE PRESSE DE L'ASC A OBLIGÉ LES AUTORITÉS À DONNER ENFIN DES INFORMATIONS!

Suite à la conférence de presse organisée par l'ASC pour présenter sa réponse aux modifications du PDCant, les journalistes ont confronté les autorités aux critiques de l'ASC. Commune et Canton se sont trouvés dans l'obligation de livrer aux médias les infos qu'ils nous refusent.

Et c'est ainsi qu'on a appris l'existence de quatre variantes pour le tracé Sud (Parqueterie – Nespresso)...!

## MERCI DE VOS COTISATIONS ET DONS: NOUS EN AVONS BESOIN!

### Une générosité réconfortante!

C'est avec un très grand plaisir que le Comité a enregistré des dons dépassant de plusieurs fois le montant de la cotisation officielle: pour poursuivre efficacement notre action, nous sommes tributaires de tels dons. **Merci de tout cœur!**

**"Stop contournement!", 1680 Romont**  
**IBAN: CH29 0839 0038 6193 1000 6**

**Ce n'est qu'un début – poursuivons le combat!**